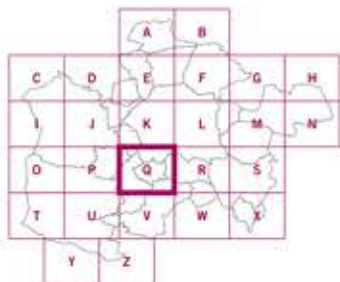


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLANCHE Q

A0 / 1:5000



PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

— Limites communales

ZONAGE

— Limites de zones
— Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

UC Zones urbaines de centres-bourgs et zones associées	A Zones agricoles
UG Zones urbaines généralistes	A1 Zones agricoles de proximité
UGp Zones urbaines de projet	A2 Zones agricoles paysannes
UGc Zones urbaines de cœurs-jardins	N Zones naturelles
UE Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements	N1 Zones naturelles de proximité
UEp Zones urbaines de projet	N2 Zones naturelles spécifiques
UV Zones urbaines vertes	
AUG / 2AU Zones à urbanisme éconoculturel ou rural	
AUE Zones à urbanisme à vocation économique ou d'équipement	

Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :	
A Activités	RI Installations légères
C Carrières	J Jardins
CL Camping et loisirs	L Lignes
E Équipements	PR Prolongements
GV Gares de Voyage	V Villages ou antennes

PATRIMOINE

B Bâti remarquable	F Fillet d'alignement
Bp Bâti remarquable / petit patrimoine	P Patrimoine géologique
Bm Bâti remarquable / mur	
E Ensemble urbain	
S Site témoin	

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

EBC Espace Boisé Classé (EBC)	EIPE Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
A Arbre isolé remarquable	EIPE - Boisement
C Continuité de nature à préserver	EIPE - Espace Vert
Cc Continuité de nature à créer	EIPE - Cœur d'lot
Z Zones et milieux humides	EIPE - Terrain et jardin cultivé

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

E Emplacement réservé
O Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
L Linéaire de protection des commerces
Lc Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs
M Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

S Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
B Bâtiment pouvant changer de destination

